



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog adopte son sixième Plan d'action en environnement

Magog, le 18 février 2021 – C'est avec enthousiasme que, lors de sa séance du conseil du 17 février dernier, la MRC de Memphrémagog a adopté son Plan d'action en environnement 2021-2025 (PAE).

Le PAE est une initiative totalement volontaire de la part de la MRC. Il s'agit d'un outil interne, utilisé pour orienter les actions de la MRC et définir les grandes thématiques environnementales qui seront travaillées au cours des cinq prochaines années. Il en est à sa sixième édition, la MRC ayant adopté la première en 1995 et l'ayant renouvelée par la suite aux cinq ans.

« La MRC remercie les membres du comité consultatif en développement durable pour leur travail dans le cadre de la révision de cet outil de planification, dit Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog. Elle remercie aussi sincèrement les citoyens et les membres d'associations environnementales, qui ont participé en très grand nombre à la consultation publique l'automne dernier. Tous les commentaires reçus ont été pris en considération. Plusieurs sont abordés intégralement dans le nouveau PAE et bon nombre d'autres le sont dans le cadre des démarches actuelles d'élaboration ou de révision d'autres d'outils, tels que le schéma d'aménagement et de développement durable et le plan régional des milieux humides et hydriques. »

« Cette nouvelle mouture du PAE s'inscrit dans la lignée des versions précédentes et des actions entreprises au cours des dernières années, indique Lisette Maillé, présidente du comité consultatif en développement durable de la MRC et mairesse de la municipalité d'Austin. Le PAE 2021-2025 s'articule autour de quatre enjeux et propose 37 actions, qui visent notamment à sensibiliser les citoyens et à favoriser la concertation des acteurs du milieu, tout en respectant les champs de compétence et les considérations budgétaires de la MRC. »

Voici les enjeux et objectifs ciblés par le nouveau PAE :

Gouvernance, formation et sensibilisation

- 1.1. Favoriser la communication entre les municipalités, les organismes et les différents paliers de gouvernement (3 actions)

- 1.2. Sensibiliser et informer les intervenants municipaux et les citoyens sur divers sujets environnementaux (6 actions)

Protection de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines

- 2.1. Préserver la qualité de la ressource hydrique afin d'assurer le maintien de ses fonctions écologiques (8 actions)
- 2.2. Améliorer le contrôle de l'érosion et des eaux de ruissellement (3 actions)
- 2.3. Augmenter les connaissances des intervenants du milieu sur les eaux souterraines (1 action)

Protection de la biodiversité et patrimoine naturel

- 3.1. Favoriser le maintien de la biodiversité et des services écologiques rendus par le milieu naturel (1 action)
- 3.2. Collaborer aux projets de prévention, de contrôle et de partage et d'acquisition de connaissances en lien avec les espèces exotiques envahissantes (EEE) (4 actions)
- 3.3. Contribuer à réduire les impacts des activités anthropiques sur le milieu naturel (7 actions)

Changements climatiques

- 4.1. Augmenter la résilience des communautés de la MRC aux changements climatiques (3 actions)
- 4.2. Soutenir les municipalités dans leurs efforts de réduction des gaz à effet de serre (1 action)

Puisque l'environnement est une responsabilité collective, la MRC travaillera en collaboration avec de multiples intervenants et partenaires – municipalités, ministères, associations environnementales, organismes de bassins versants – afin de mettre en œuvre les actions prévues au plan.

On peut consulter le Plan d'action en environnement 2021-2025, ainsi que les bilans annuels de mise en œuvre, au www.mrcmemphremagog.com/environnement.

– 30 –

Source :

Louise Champoux
Coordonnatrice aux communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

Lisette Maillé
Présidente, comité consultatif en
développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

David Largy-Nadeau
Chargé de projets en environnement
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 332